

NORME INTERNATIONALE

ISO 23117-1

Première édition
2023-06

Matériel agricole et forestier — Systèmes de pulvérisation aériens sans pilote —

Partie 1: Exigences environnementales

*Agricultural and forestry machinery — Unmanned aerial spraying
systems —*

Part 1: Environmental requirements



Numéro de référence
ISO 23117-1:2023(F)

© ISO 2023



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Liste des dangers significatifs	4
5 Exigences	5
5.1 Généralités	5
5.1.1 UAS	5
5.1.2 Collecte des données	5
5.1.3 Dispositif d'approvisionnement en prémélange	5
5.1.4 Matériaux du système de pulvérisation aérien sans pilote	6
5.1.5 Volume résiduel total	6
5.2 Cuve du pulvérisateur	6
5.2.1 Généralités	6
5.2.2 Dimension	7
5.2.3 Indicateur(s) du contenu de la cuve	7
5.2.4 Matériau	7
5.2.5 Orifice de remplissage, tamis et couvercle de la cuve du pulvérisateur	7
5.3 Flexibles, raccords et rampes de pulvérisation	8
5.3.1 Flexibles et raccords	8
5.3.2 Conception et emplacement	8
5.4 Buse/système d'atomisation	8
5.5 Filtres	9
5.6 Dispositif de commande à distance	9
5.7 Systèmes de mesurage	9
5.8 Nettoyage	9
5.9 Contrôle de la dérive de pulvérisation	10
5.10 Pompe(s) du liquide de pulvérisation	10
5.11 Dispositions pour le raccordement de l'équipement d'essai	10
6 Vérification des exigences et/ou mesures de protection environnementales	10
7 Notice d'instructions	12
8 Marquage	12
Bibliographie	13